

Les Échos de Montlaux

bulletin d'informations municipales

HIVER 2016/2017
numéro 12

Ce modeste bulletin, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien et de vous informer.

Comité de rédaction : Camille Feller, Violette Raffi-Mottier, Nicolas Mezzasalma / Maquette : Françoise Borel-Pinatel / Février 2017



Le mot du Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire a réuni un grand nombre de personnes. Ce fut l'occasion de remercier tous ceux qui s'engagent pour un meilleur fonctionnement de la commune : les élus d'abord, notamment les adjoints dont les délégations ont été rappelées, mais encore les bénévoles de l'association Bienvenue à Montlaux et du Comité des Fêtes, ainsi que les habitants et amis de notre village dont l'implication est précieuse. L'occasion également de faire le point sur l'année passée.

Cela a permis ce 21 janvier 2017, de montrer à Monsieur le député-maire président de la Communauté de Communes, Monsieur le conseiller régional, aux conseillers départementaux, aux élus des communes voisines mais aussi aux concitoyens, le dynamisme de notre village, en illustrant par un diaporama les diverses et multiples manifestations moulairaines de l'année.

Votre participation nombreuse et chaleureuse, des plus jeunes aux plus âgés, et vos applaudissements qui ont ponctué mon discours (et ont fait des jaloux parmi mes confrères...) ont impressionné positivement et contribué à montrer que Montlaux est un village vivant qui veut construire son avenir. Et je vous en remercie vivement. Cela était important, au moment où nous sollicitons des financements publics très conséquents pour le projet de construction d'un bâtiment accueillant un commerce bar-restaurant-épicerie, mais aussi une mairie et un logement.

L'année 2016 a réservé quelques surprises à notre communauté, avec son lot de peines et de joies. L'année 2017 commence studieusement avec la préparation des multiples dossiers de financement car chaque organisme financeur a des exigences particulières, sans compter la préparation du budget de la commune et de l'eau. Nous avons déjà obtenu 4 000 € de la réserve parlementaire du Député Christophe Castaner pour l'accessibilité du « bistrot » et nous espérons que cette première subvention en entraînera beaucoup d'autres. Très touchée des marques de soutien que vous manifestez à mon égard, je vous remercie de la chaleur de votre engagement pour la commune.

Camille Feller

Agenda

SALLE CULTURE ET LOISIRS

■ samedi 11 février - 15 h

Loto de la Saint Valentin

organisé par le Comité des Fêtes.

■ dimanche 12 février - 10 h 30 à 12 h

Atelier cirque accueilli par la mairie, dans le cadre du Festival « Différent toi-même ! ».

■ jeudi 16 février - 10 h 30

Atelier dessin-peinture animé par Mado.

À partir de 3 ans. Tarif : 2 €/famille

■ samedi 25 février - 20 h 30

Cabaret concert avec Martine Scozzesi

organisé par Bienvenue à Montlaux.

■ samedi 04 mars - 17 h

Le Conseil municipal vous invite à la Fête des 10 ans de la salle Culture et Loisirs.

18 h : inauguration suivie d'un apéritif dinatoire et fête d'anniversaire.

■ samedi 11 mars - 15 h

Loto organisé par

l'Association de chasse du Lauzon.

■ samedi 18 mars - 15 h

Belote-Contrée par le Comité des Fêtes.

■ dimanche 19 mars - 15 h

Thé dansant organisé par le Comité des Fêtes.

■ dimanche 26 mars - 19 h ou 19 h 30

Concert avec les Jeunes talents

des Rencontres musicales de Haute-Provence.

■ samedi 01 avril - 15 h

Audition de l'école de musique de la ComCom

classe d'accordéon Entrée libre et gratuite.

■ dimanche 02 avril - 12 h

Repas de la paroisse

■ samedi 29 avril au lundi 01 mai

Rencontres « de Ferme en Ferme » chez Nicolas

à Aco d'Astier et chez la famille Arribert

à Fontaine Neuve.

■ chaque samedi, à partir de 18 h

camion pizza d'Olivier - 06 86 00 29 99

■ **Pensez à nos producteurs qui pratiquent la vente directe.**

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public

le mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h.

La permanence du maire et de l'adjointe a lieu

le premier samedi du mois de 10 h à 12 h.

Tél : 04 92 77 09 85 - Courriel : mairie.montlaux@orange.fr

En bref...



Les jeunes électeurs de Montlaux :
Dylan, Hanna, Jules, Anaïs, Arthur, Camille,
Loup, Laure, Simon.

■ **Inscription sur les listes électorales** : la mairie a reçu 17 demandes d'inscription : 7 de jeunes recensés sur la commune et qui voteront pour la première fois en avril prochain et 10 de nouveaux habitants en résidence principale. La commission a procédé aussi à 10 radiations. Le nombre total d'électeurs est de 150.

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

■ **Signalisation routière** : des panneaux de signalisation routière ont été volés le long de la route communale. Nous allons prochainement procéder à l'installation de nouveaux panneaux et à la demande du département, en particulier d'entrée et sortie d'agglomération, qui auront pour effet de limiter la vitesse à 50 km/h, mais aussi de donner l'entretien de cette portion à la commune.

■ **Urbanisme** : les demandes de certificats d'urbanisme, de demandes préalables et les permis de construire sont réceptionnés à la mairie, qui vérifie la véracité des pièces jointes et les transmet, avec l'avis du maire pour les permis, à la DDT à Digne-les-Bains, service de l'État qui instruit la demande suivant notre carte communale qui date de 2005 et le Règlement national d'urbanisme.

La DDT, fait une proposition d'avis en fonction de la loi, avis que le maire signe au nom de l'État. Il est extrêmement rare qu'un maire ne suive pas l'avis des services de l'État, car il s'expose à des recours et donc à des frais pour la commune. Les demandes comme les arrêtés sont affichés dans le panneau municipal extérieur.

■ **Remboursement** : c'était la bonne surprise de Noël, nous avons reçu 4 000 € de trop-perçu d'EDF, suite à une réclamation de notre part.

Informations municipales

Conseils municipaux 15/28 décembre 2016 et 01 février 2017

DÉLIBÉRATIONS

■ **Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes** pour être en conformité avec la loi NOTRe relative à la nouvelle organisation territoriale de la République, pour trois sortes de compétences (obligatoires, facultatives et optionnelles).

■ **Prolongation de l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 h du matin.**

■ **Vote du tableau de classement des routes en voirie communale.**

Certaines délibérations des années 70 n'avaient pas été enregistrées par la DDE. La longueur totale (9,3 km) du domaine public de la commune entre dans le calcul de certaines dotations (500 €/km par an pour la commune).

■ **Augmentation du prix du mètre cube d'eau 0,10 €/m³** pour intégrer la taxe de prélèvement perçue par l'Agence de l'eau. L'abonnement et les autres taxes sont inchangés. Notre prix reste de loin, le plus bas de la ComCom.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

■ **210 000 € de Dotation d'État des territoires ruraux** pour rendre possible notre projet d'achat et de construction (coût prévisionnel : 690 000 €). La commune aura une part de 30 % d'autofinancement soit 207 000 € amortis en dix-huit ans par les loyers. Le point fort pour cette demande étant les créations d'emplois et la revitalisation du centre-bourg. Nous aurons la réponse fin mars.

■ **73 000 € de Fond de soutien à l'investissement local** de l'État pour l'accessibilité, la transition énergétique et le développement des circuits courts.

■ **4 000 € de la réserve parlementaire du député** (déjà accordée).



■ **Station de Lure** : un tarif de 35 € pour la saison (remontées mécaniques) s'applique aux jeunes de la ComCom, et des dispositions sont prises en faveur des écoles.

■ **Changement du technicien chargé du contrôle des fosses septiques** : Nicolas Martin est remplacé par Sindy Benzait.

■ **Urbanisme** : la loi prévoit que de plus en plus de compétences vont basculer vers les intercommunalités, qui elles mêmes ont tendance à fusionner, ce que la nôtre a été la seule à ne pas faire. Dès que nous atteindrons 10 000 habitants, et nous n'en sommes pas loin, c'est la ComCom qui devra instruire les demandes d'urbanisme à la place de la DDT, avec un coût supplémentaire. Il a été décidé en conseil des maires d'attendre d'y être obligé pour faire un PLUi (document d'urbanisme intercommunal).



■ **Voirie** : Xavier notre cantonnier est en formation pendant six semaines. Il est remplacé par Denis cantonnier à Revest-Saint-Martin qui viendra chaque jeudi après-midi.

Les arbres ont été élagués, en particulier les platanes, c'est un travail à faire tous les quatre ans.

Un des ponts a été réparé par Xavier et Nicolas, la réparation des autres suivra.

■ **Travaux sur le réseau d'eau** : nous avons réparé de grosses fuites avec le concours de l'entreprise Derrives. La consommation d'eau de la commune a été divisée par deux. D'autres travaux sont en cours et vont se poursuivre sur le réseau, nous vous informerons des coupures programmées. Informez-nous si vous remarquez des fuites. Nous remercions ceux qui nous ont alertés.



■ **Nous avons créé une page Facebook « mairie de Montlaux »** que nous alimentons régulièrement. Pour ceux qui n'ont pas de compte Facebook, mais une connexion Internet, vous pouvez y accéder via le lien que nous vous avons envoyé.



L'arbre de Noël des enfants et le repas des anciens : la bonne humeur et le Père Noël étaient au rendez-vous

Comme chaque année, s'est déroulé en décembre le repas des anciens suivi de l'arbre de Noël des enfants. Le tout animé en chansons par Dori et Mimi, puis un spectacle de cirque, et là encore tout le monde a joué le jeu : bravo ! Ce fut l'occasion de découvrir de très belles voix comme celles de Christiane et Danièle, d'apprendre l'origine « des quatre mendiants » (dessert de fruits secs, dont les fruits font référence aux ordres religieux mendiants). Les enfants avaient préparé lors d'un atelier animé par Andrée des chocolats, orangettes et fruits déguisés, qu'ils ont été fiers d'offrir à nos aînés. Ce sont trente repas préparés par le traiteur d'Ongles et quatorze cadeaux que le Père Noël a apportés aux enfants ravis, qui ont pris le temps de lui chanter des chansons avant son départ. Le tirage de la tombola a désigné comme gagnants des deux repas au Bistrot de pays de Lurs, un couple stéphanois ayant acheté ses cases lors de leur venue pour le dernier spectacle « Délices des langues ».

Trois ateliers ont été proposés aux enfants par la mairie : plantation de fleurs à l'entrée du village, atelier peinture animé par Mado ouvert aux résidents mais aussi aux vacanciers et celui des chocolats animé par Andrée.

Des jeux ont été installés aux abords de la salle Culture et Loisirs, ils serviront aux enfants du village, aux utilisateurs de la salle, aux promeneurs et dans le futur, nous espérons aux clients du bistrot.

Une plantation citoyenne a réuni treize adultes et huit enfants, chaque enfant ayant parrainé un arbre, ce sont les fruitiers qui ont eu le plus de succès. Ce fut une action collective, avec comme acteurs principaux Nicolas et Xavier, les trous ayant été faits par Stéphan et sa mini-pelle.

Des photos des enfants ont été prises à côté de leur arbre et rendez-vous dans cinq ans pour refaire la photo !

Les lotos, thé dansant et belote ont eu, comme toujours, un grand succès.



Ils voteront pour la première fois !

Dix jeunes citoyens de notre commune iront aux urnes lors des élections présidentielles et législatives au printemps prochain.

Nous avons fait une interview croisée des deux plus jeunes, Hanna et Jules, pour savoir comment ils percevaient ces élections. Ils étaient dans les mêmes classes à l'école de Cruis, puis au collège de Forcalquier, ensuite leurs routes se sont séparées. Une en terminale littéraire, sera étudiante l'année prochaine, l'autre en bac pro pisciculture, a fait plusieurs stages longs chez des professionnels et se projette mieux dans le monde du travail.

Ils sont fiers que leur voix compte autant qu'une autre. Ils sont tous les deux désireux de voter, l'un pour rendre hommage à ceux qui se sont battus pour gagner ce droit, l'autre pour participer à la démocratie, parce qu'« on ne peut pas se plaindre, si on ne participe pas. »

Ils pensent qu'ils sont mûrs pour voter, à l'âge où ils doivent être acteurs de leur avenir et que l'intérêt que l'on porte à la politique (vie de la cité) ne dépend pas de l'âge. Ils attendent un candidat qui s'adresse à tous, « ce n'est pas l'âge du candidat qui compte mais ses idées. » L'un est choqué par la pauvreté qu'il voit en particulier dans les rues des grandes villes, l'autre par le racisme et les conditions d'accueil faites aux réfugiés, « alors qu'au lycée, ces derniers travaillent avec beaucoup plus de motivation que les autres. »

Ils espèrent tous les deux un changement positif après ces élections qu'ils jugent également importantes pour l'avenir du pays et le leur.

Décès

Norbert Davin, un « enfant du pays », nous a quitté le 13 décembre dernier

Il est né en 1927 à la ferme des Colombblancs, sur la commune de Montlaux. Jeune maquisard durant la Seconde Guerre mondiale, il s'engage dans l'armée en 1944. Après la guerre d'Indochine, Norbert s'établit à Mangiennes dans la Meuse avec son épouse Thérèse, qui lui donne deux enfants, Bernard et Martine. Après une longue et éprouvante carrière de contremaître en usine, il s'établit à Nice pour travailler avec son beau-frère Denis Checconi dans le bâtiment. La retraite venue, il s'installe à Cruis, à quelques pas du lieu qui l'a vu naître. Il est très actif dans la vie de la commune, comme conseiller municipal et membre actif de L'Aven, notamment pour l'organisation de « Jazz à Cruis ».

Il repose au cimetière de Montlaux aux côtés de ses parents. Ceux qui l'ont connu le regrettent tous et nos pensées vont à sa femme Thérèse, ses deux enfants et à sa famille proche.



L'église paroissiale, fin XIX^e siècle, dédiée à Saint Jacques et sous la protection de Saint Christophe. Une très belle toile sur le maître-autel représente Saint Jacques de Compostelle saluant Jésus enfant dans les bras de Marie.



La crèche d'André Fauque : une reconstitution du Vieux-Montlaux, en particulier en s'inspirant des vestiges de l'ancienne église.



2001 : célébration en présence de Monseigneur Loizeau, évêque de Digne-les-Bains, lors de l'inauguration de l'église suite à la rénovation effectuée en 2000.

Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux

Une église paroissiale qui a une longue histoire ponctuée par l'intervention de personnes de bonne volonté.

Au XVI^e siècle, les guerres de religion furent très violentes en Provence et entraînent nombre de destructions et de massacres. Situé sur un axe stratégique menant à Lurs, le village de Montlaux ainsi que son église s'étaient retranchés sur une hauteur facile à défendre. C'est probablement après le retour de la paix que les villageois quittèrent le vieux village, peut-être déjà détruit (il nous manque encore beaucoup d'éléments pour en faire l'histoire) et s'installèrent plus commodément près de leurs champs et de leurs troupeaux. La dernière messe célébrée au Vieux-Montlaux a eu lieu en 1828.

Dès lors, la commune ne possède plus d'église. Au lieu-dit Les Jacons, Le maire Monsieur Fabre s'attache à faire construire une nouvelle chapelle, achevée en 1829.

Le 9 mai 1852, se déroule une cérémonie de première communion et l'abbé Picon écrit : « Depuis bien avant la Grande Révolution, cette cérémonie n'avait plus eu lieu dans Montlaux... l'église a toujours été comble à tous les exercices... » Il y a eu jusqu'à trois messes dans la matinée.

Un curé très impliqué dans sa paroisse

L'abbé Joseph-Augustin Picon est né aux Mées en 1815 et décédé en 1892 à Montlaux dont il fut le curé pendant quarante ans. Sur sa tombe, au cimetière des Jacons, on lit : « Les jours de sa vie ont été bien remplis, il a été estimé de tous ceux qui l'ont connu. »

Il s'avère vite que l'église construite est trop petite car à cette période la population de la commune est à son maximum (394 habitants). C'est le curé qui va payer l'agrandissement de l'église en 1860, lui donnant la configuration que l'on peut encore admirer actuellement. L'église a son clocher mais pour le garnir de cloches, ce sera plus long. La petite cloche de

droite, en bronze pesant 148 kg a été posée en 1841. Après l'agrandissement de l'église en 1865, une seconde cloche, achetée par souscription, est installée, en acier de 201 kg et 11 kg pour le ballant. La couleur « bleue pour le ciel » qui rappelle l'église de Mallefougasse, fut appliquée en 1870. La dernière rénovation importante a eu lieu en 2000 par Stéphane Belval maçon, aidé activement par André Fauque. Ce dernier a eu sept mandats de conseiller municipal à Montlaux, avec quatre maires différents.

Un citoyen très attaché à son village

Né en 1928, André avait « des doigts d'or » et a réparé l'horloge de l'église avec un cadre de lit et une roue de vélo. Il a aussi fabriqué lui-même les maisons et autres éléments du décor de la crèche, qu'il a réalisée à partir des années 1980. Ce n'était pas une tradition moulairaine de faire une crèche, avant cette date il n'y en a jamais eu dans l'église. Les santons ont été donnés par les habitants et les autres achetés au fil des années.

À SAVOIR

Préparation des Journées de Patrimoine 2017

Le thème des Journées européennes du Patrimoine semble être « pouvoir et patrimoine ». Notre commission s'est réunie et a choisi de décliner ce thème suivant plusieurs axes : **les moulins** (pouvoir de l'eau et droits d'eau), **les seigneurs et le château et pouvoir de nourrir les hommes** (le travail de la terre). Nous sommes à la recherche de documents et photos.

Une commission embellissement du village et cadre de vie, et une commission d'action sociale et vivre ensemble se réuniront prochainement.

Si vous souhaitez faire partie d'une de ces commissions ou de plusieurs, faites-vous connaître en mairie.